

Le dix-sept mars deux mille seize, les délégués de la Communauté de Communes de BOURBRIAC se sont réunis à la Salle du Conseil de la Maison du Développement sous la présidence Mme Claudine GUILLOU.

🗨 ORDRE DU JOUR 🗨

- ① **Mise à l'approbation des Procès-Verbaux du 15.10.2015, du 12.11.2015, 14.12.2015 et du 04.02.2016,**
- ② **Orientation Budgétaire :**
 - Analyse des résultats financiers de 2015 et perspectives d'investissements pour 2016.
- ③ **Vote des taux de fiscalité pour 2016 (TH, FB, FNB) et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises),**
- ④ **Vote des participations aux organismes et subventions aux Associations,**
- ⑤ **Réhabilitation / Extension de la déchèterie :**
 - Validation des devis relatifs aux travaux de raccordements :
 - Télécom via Orange et Electricité via le SDE22.
- ⑥ **Eau Potable :**
 - Information sur la mission de maîtrise d'œuvre partielle pour les travaux de «Rue de l'Armor à Bourbriac».
- ⑦ **Déchets :**
 - Demande de renouvellement de dérogation à la collecte des ordures ménagères.
- ⑧ **Construction de « l'Atelier Relais » sur la ZA du Courjou à Bourbriac:**
 - Validation de l'avenant présenté par M. Jean-Yves DANNO – Architecte relatif aux honoraires de maîtrise d'œuvre, suite à une modification du projet demandé par le Maître d'Ouvrage,
- ⑨ **Réforme Territoriale :**
 - Validation du choix du Bureau d'Etudes retenu pour la réalisation de l'analyse financière et fiscale des 7 EPCI dans le cadre du projet de fusion.
- ⑩ **Nouvelle décision à prendre concernant la participation de la CDC au projet réactualisé de Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) via le Pays de Guingamp (nouvelles modalités d'intervention),**
- 11 **Validation du Contrat de Territoire 2016 – 2020 suite à l'approbation par le Conseil Départemental du 14.03.2016,**
- 12 **Questions et informations diverses**

● **PRESENTS** : Mme Claudine GUILLOU, Présidente, déclare ouverte la séance du Conseil :

⇒ Etaient présents :

BOURBRIAC : Mme Claudine GUILLOU, Patrick LE FLOC'H, Florence GUEGAN, Guy CADORET (+ pouvoir de Y BOTREL), Jean-Jacques LE BLOAS, Gwénaëlle LE GONIDEC, Jean-Luc HERVE, Stéphanie MADIOT.

COADOUT : M. Jean-Pierre GIUNTINI, Gaëlle PASTOL, Mireille RAULO.

KERIEN : M. Claude SALOMON.

KERPENT : M. Jean-Paul LE MOIGNE, Arnaud LEBRETON.

MAGOAR : M. André DIRIDOLLOU (suppléant + pouvoir de Y DOLO).

MOUSTERU : M. Gérard HERVE, Christian BLAIZE, Nathalie JOUAN.

PLESIDY : M. Guy GAUTIER, Jean-François LE BLOAS, David CHEVANCE.

PONT MELVEZ : Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Rémy CHAMBRY, François LOZAC'H.

SAINT-ADRIEN : M. Yves LACHATER, Isabelle DERRIEN.

SENVEN LEHART : M. Gilbert BURLLOT.

⇒ Etait excusée : Mme Nathalie JOUAN (Moustéru).

⇒ Assistaient en outre : S. LE FOURNIS, Secrétaire Générale, J. LE BIZEC, Responsable des Services Techniques.

Avec 27 délégués titulaires présents + 2 pouvoirs de vote, le quorum étant atteint le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

● **Secrétaire de Séance** : M. Christian BLAIZE, Conseiller Communautaire de Moustéru.

① Approbation des Procès Verbaux :

- PV du 15.10.2015 : Secrétaire de séance : Mireille RAULO (Coadout)
- PV du 12.11.2015 : Secrétaire de séance : Claude SALOMON (Kérien)
- PV du 14.12.2015 : Secrétaire de séance : Arnaud LEBRETON (Kerpert)
- PV du 04.02.2016 : Secrétaire de séance : Yannick DOLO (Magoar)

Expédiés le 14.03.2016

Ces PV ont été adoptés à l'unanimité.

② Orientation Budgétaire :

- Analyse des résultats financiers de 2015 et perspectives d'investissements pour 2016 :

→ Budget Général :

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Prévu	Réalisé
Excédent antérieur reporté	211 226	211 226
Atténuation de charges (rbt maladie)	27 900	30 018
Produit des services (tvx voirie, CLSH,..)	320 000	303 382
FPIC (Fonds Péréq. Ressources Intercom)	45 000	59 836
Impôts et taxes	1 075 696	1 093 657
Autres produits gestion courante	9 200	11 716
Dotations, subventions, participations	351 397	356 013
Opération ordre	0	0
Produits exceptionnels	0	8 035
Total Général	2 040 419	2 073 883

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	396 100	339 088
Charges de personnel	736 325	697 119
Atténuation de produits (AC Cnes+FNGIR)	421 748	404 148
Dépenses imprévues	21 503	0
Virement à la section d'investissement	60 000	0
Opérations d'ordre (section à section)	156 943	156 919
Autres charges de gestion courante	225 200	135 693
Charges financières	16 600	12 885
Charges exceptionnelles	6 000	5 500
Total Général	2 040 419	1 751 352

Sens	Prévu au BP	Total réalisé au 31.12.2015
Recettes	2 040 419	2 073 883
Dépenses	2 040 419	1 751 352
Excédent net		322 531

.../...

COMpte ADMINISTRATIF "GENERAL" au 31.12.2015 - Investissement				
Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser au 31.12.2015	
Excédent Investissement reporté	225 813	225 813		
Local Relais Moustéru	52 000	51 852		
Signalétique Communautaire	7 957	7 959		
Atelier Relais ZA Courjou Bourbriac	141 400	0	115 600	
Développement du Tourisme	3 500	0		
Virement de la section fonct (Art 021)	60 000	0		
FCTVA	13 132	5 249	351	
Virt compl de la section fonct (Art 1068)	90 000	90 000		
Rbt avance BP ZA Courjou au Budget Général	20 848	20 848		
Dépôts et cautionnements reçus	1 300	1 700		
Amortissements	156 943	156 919		
Total Général	772 893	560 340	115 951	
				RECETTES INVESTISSEMENT
Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser au 31.12.2015	
Mobilier & Matériel	15 000	1 507	995	
ZAC du Groësquer MOUSTERU	8 000	0	0	
ZAC Pont Preuig (Extension déchetterie)	25 000	0	0	
ZAC de Kériolet BOURBRIAC	55 000	2 940	37 396	
Matériel roulant & assimilé	30 000	0	10 680	
Matériel entretien général, divers	8 000	4 056	0	
Mobilier & Agencement MDC	50 000	12 019	12 607	
Divers locaux CDC (hors MDC)	15 000	5 361	360	
Salle de sports Interco.	5 000	0	0	
Bâtiment relais MOUSTERU	5 000	574	0	
Développement Tourisme	7 000	633	0	
Internet / Fibre Optique	80 000	58 518	0	
Espace Enfance/Jeunesse Roudoué	10 000	0	0	
Atelier Relais ZA Courjou Bourbriac	342 100	48 204	177 676	
Op. financières (dép imprév+rbt empru)	63 493	34 970		
Opérations non affectées (fds concours)	54 300	1 300	15 000	
Total Général	772 893	170 082	254 714	
				DEPENSES INVESTISSEMENT
Soldes de l'exercice		Total réalisé avant RAR	RAR au 31.12.2015	Solde net après RAR
		390 258	-138 763	251 495

→ [Budget « Déchets »](#)

BUDGET PREVISIONNEL 2016 "Déchets" - FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	BP 2015 avec DM	CA 2015
Excédent antérieur reporté	189 170,42	189 170,42
Vente de produits/prestations services	443 100	449 558,38
subvention d'exploitation	36 500	53 682,66
Opération d'ordre entre section	13 535,32	13 535,32
Prod immo fin encaissées		1,70
Produits exceptionnels	45 000	1 742,40
Total Général	727 305,74	707 690,88

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	BP 2015 avec DM	CA 2015
Charges à caractère général	401 600	356 434,29
Dépenses imprévues	11 454,68	0,00
Virement à la section d'investissement	172 170,42	
Autres charges de gestion courante	10 500	4 278,99
Charges financières	5 000	0,00
Charges exceptionnelles	2 000	1 868,39
Dotations aux amortissements - 6811	56 580,64	56 580,64
valeurs comptables des lets de l'actif cédés	68 000,00	0,00
Total Général	727 305,74	419 162,31

	BP 2015	CA 2015
Recettes	727 305,74	707 690,88
Dépenses	727 305,74	419 162,31
<i>Excédent net</i>		288 528,57

BUDGET PREVISIONNEL 2016 "Déchets" - INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2015 avec DM	CA 2015
Excédent antérieur reporté	203 491,96	203 491,96
Op, d'ordres de transfert entre sections	56 580,65	56 580,64
<i>cession elts actifs</i>	68 000,00	940,60
excédent de fonct. Capitalisé	0,00	0,00
fctva	127 395,00	9 396,12
Subventions d'investissement	314 000,00	14 965,25
emprunts	150 000,00	0,00
cession d'immobilisation		
virement section de fonct.	172 170,42	0,00
	0,00	0,00
Total Général	1 091 638,03	285 374,57

RAR : 306 201 €

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2015 avec DM	CA 2015
Dépenses imprévues	14 820,71	0,00
Rbts d'emprunts et dettes assimilés	13 000,00	0,00
immobilisations corporelles	228 842,00	30 542,54
immo en cours	821 440,00	28 334,80
subv d'invest inscrites au cpte de résultat	13 535,32	13 535,32
Total Général	1 091 638,03	72 412,66

RAR : 12 248 €

	BP 2015 avec DM	CA 2015
Recettes	1 091 638,03	285 374,57
Dépenses	1 091 638,03	72 412,66
<i>Excédent net</i>		212 961,91

→ [Budget « A.E.P »](#)

Budget Annexe EAU POTABLE 2016

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Chap	article		BP 2015+ DM	CA 2015
11	6064	Fournitures adm	2 000,00	0,00
	6152	entretien et rép. Bien immo	1 000,00	0,00
	6161	primes assurances	1 000,00	0,00
	618	divers SMKU	168 000,00	183 250,98
	6226	Honoraires	21 000,00	9 928,76
	6231	Annonces et insertions	2 828,00	1 011,51
	6257	réceptions	1 000,00	0,00
	6261	frais d'affranchissement	500,00	500,00
O12	648	autres charges de pers.	11 000,00	9 253,00
65	6531	ind. Elus	0,00	0,00
65	6533	Cotisations retraite elus	0,00	0,00
66	66111	interets emprunts	2 000,00	1 855,18
O42	6811	amortissement travaux	175 857,00	167 648,00
22		dépenses imprévues	10 997,34	0,00
O23	23	virement a la setion d'inves.	45 000,00	0,00
			442 182,34	373 447,43

RECETTES				
Chap	article		BP 2015+DM	CA 2015
OO2	OO2	excédent antérieur reporté	90 354,34	90 354,34
70	70111	Vente d'eau	350 000,00	389 484,38
74	774	subv et participations	0,00	0,00
O42	777	amortissements subv	1 828,00	1 828,00
75	758	Produits divers de gestion		0,17
76	7688	autres	0,00	0,57
			442 182,34	481 667,46

excédent

108 220,03

Budget Annexe EAU POTABLE 2016

INVESTISSEMENT

DEPENSES				
Chapitre	article		BP 2015 + DM	CA 2015
o20	20	dépenses imprévues	23 606,47	0
16	1641	emprunts	18 000,00	17 463,64
23	2315	immo corporelles travaux	347 000,00	228 642,84
45	4581	Dép a subdiviser par opération	43 616,40	36 347,00
45	45811	op. pour le compte d'1 tiers	0,00	4 447,20
o40	13918	subv d'équipement	1 828,00	1 828,00
o41	2762	créances transf droit deduction tva	0,00	0,00
			434 050,87	288 728,68
RAR			60 083,71	
			494 134,58	

RECETTES

Chapitre	article		BP 2015 + DM	CA 2015
001	001	excédent d'investissement	224 961,18	224 961,18
1068		excédent fonct. Capitalisé	0,00	0,00
45	4582	recette a subdiviser par opé.	43 616,40	36 347,00
45	45821	op. pour le compte d'1 tiers		4 447,20
13	1318	subv equip	4 700,00	4 781,70
O21	o21	virement fonctionnement	45 000,00	0,00
O40	28158	amortissement travaux	175 857,00	167 648,00
			494 134,58	438 185,08
RAR			0,00	
			494 134,58	

excédent

149 456,40

→ [Budget « SPANC »](#)

BUDGET "SPANC" - CA 2015 ET BP 2016

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	BP 2015	CA 2015
excédent reporté	8 400,54	8 400,54
ventes de produits, prestations de services	27 000,00	25 390,00
Subventions	3 000,00	3 900,00
produits exceptionnels		0,00
Total Général	38 400,54	37 690,54

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	BP 2015	CA 2015
Charges à caractère général	8 000,00	1 718,68
Charges de personnel	26 000,00	21 590,00
Dépenses imprévues	2 300,54	0,00
Autres charges de gestion courantes	600,00	0,00
Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00
Total Général	38 400,54	23 308,68

		CA 2015
Recettes	38 400,54 €	37 690,54
Dépenses	38 400,54 €	23 308,68
Excédent net		14 381,86

.../...

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES			
article	contrôle	intitulé	observations	montant	article	intitulé	observations	montant
605	011	travaux	voirie, VRD,...	34 097,79	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles (par D c.liaison, op.réelle)	16 096,00
608	011	frais accessoires	commission sur emprunt transfert intérêt emprunt indemnité propriétaire		7133	variation en cours de production	en fin d'année, reprend total chap. 60 (par D 335xx)	
6015	011	terrain à aménager	terrain acquis+frais ou valeur vénale du terrain cédé par le budget principal		71355	variation terrains aménagés	constatation des lots achevés (par D 3555)	
6045	011	études, prestations de service	géomètre essais de sols fouilles archéologiques	1 350,00	042			
			s/total (coût de production)	35 447,79	74	subvention exceptionnelle	subvention (DETR, CG,...)	71 786,20
6522	65	excédent à reverser	reversement d'excédent au budget principal en cours de vie du lotisst		796	transfert charges	transfert intérêts emprunt	
658	65	Régularisation des	centimes de TVA		002	résultat fonct. reporté	excédent	
6611	66	intérêts emprunt			7522	déficit à faire supporter	prise en charge de déficit par le budget principal en cours de vie du lotisst	
7133	011	variation en cours de production	annulation du stock initial de travaux (par R 335XX)		758	regul ctes TVA		0,47
71355	011	variation terrains aménagés	Constatation stock final (par R 3555)	27 197,38				
002	002	résultat fonct. reporté	déficit					
022	022	dépenses imprévues						
			TOTAL	62 645,17			TOTAL	87 882,67
INVESTISSEMENT								
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	emprunt		
						(éventuellement 16441 et 16449 si emprunt avec option de tirage sur ligne de trésorerie)		
1687	16	avance	rbst av. remboursable du budget ppal	20 847,38	16876	avance	av. remboursable du budget ppal (27638)	
3351		travaux en cours	terrains)		3555	terrains aménagés	Constatation stock final (par D 71355)	27 197,38
3354		travaux en cours	études, pr. serv) par					
3355		travaux en cours	travaux) R 7133		001	résultat inv. reporté	excédent	
33581		travaux en cours	frais accessoires)		335XX	annulation du stock initial de travaux (par D7133)		
33586		travaux en cours	frais financiers)					
3555	040	terrains aménagés	constatation lots achevés (par R 71355)					
001	001	résultat inv. reporté	déficit					
			TOTAL	20 847,38			TOTAL	27 197,38

③ Vote des taux de fiscalité pour 2016 (TH, FB, FNB) et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) :

Ce point est reporté au Conseil Communautaire du 14.04.2016.

④ Vote des participations aux organismes et subventions aux Associations :

- Vote des contributions pour 2016 :

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'attribuer les contributions telles qu'elles sont énumérées ci-dessous,

⇒ Pays de Guingamp :

- Contribution EPCI (dont le SCOT), SAGE Argoat-Trégor-Goëlo, SIG, Culture 15 108 €
- Réseau "Au fil de l'eau" (forfait) 5 000 €

⇒ Côtes d'Armor Développement 726 €

⇒ Pays Touristique « Terres d'Armor » 7 410 €

⇒ S.M.E.G.A. (Syndicat Mixte Environnement Goëlo-Argoat) :

- Contributions + Contribution cours d'eau 3 400 €
- Actions 2015 Bassin Versant Trieux (Bocage) 14 900 €
- Actions 2016 Bassin Versant Trieux (Bocage) 19 100 €

.../...

⇒ Bassin Versant BLAVET (Actions)	900 €
⇒ Bassin Versant LEGUER (Actions + Contribution)	2 500 €
⇒ Participation élaboration SAGE LANNION	500 €
⇒ CDC GUINGAMP – Participation Relais Assistante Maternelle	1 000 €
⇒ Mission Locale	7 550 €
⇒ Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC 22)	4 695 €
⇒ Fonds Solidarité pour le Logement (FSL)	1 600 €
⇒ MEGALIS (Adhésion au déploiement du FTTH)	1 200 €
⇒ MEGALIS (Adhésion Administration Electronique)	2 500 €
⇒ CAUE 22	631 €
⇒ Autres contributions	1 280 €
TOTAL	90 000 €

- **Vote des subventions pour 2016 :**

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions telles qu'elles sont énumérées ci-dessous :

⇒ Association « Aide & Orientation Tout Handicap » - Pont Melvez	300 €
⇒ Association « Comité Foire aux chevaux » de Kérien	300 €
⇒ Association « A.N.T.L.A. » (Au Nom de Tous Les Autres)	300 €
⇒ Centre Culturel de Bourbriac	300 €
⇒ Ass. Festival Plinn du Danouët - Bourbriac	300 €
⇒ Ass. « Mignonned Ar Vro » - Senven Léhart	300 €
⇒ Ass. « Danserien Bro Plinn » - Magoar	300 €
⇒ Cap Jeunes - Guingamp	300 €
⇒ Musée de la Résistance de l'Etang Neuf	300 €
⇒ Association « Les Amis de l'Abbaye de Koad Malouen » - Kerpert	600 €
⇒ Bagad « Boulvriag » - Bourbriac (<i>subvention exceptionnelle renouvellement de costumes</i>)	800 €
⇒ Participation Poste Animateur Judo	1 000 €
⇒ Contrat CAF- Aide au BAFA, etc....) ⁽¹⁾	500 €
⇒ Service d'Aide au Maintien A Domicile (SAMAD)	40 000 €
⇒ Aide à l'installation du Haut Débit (kit satellite) (100 €/dossier)	1 000 €
⇒ Aide à l'installation des « Commerçants et Artisans » (1000€/dossier)	4 000 €
⇒ Aide à l'installation des « Jeunes Agriculteurs » (1000€/dossier)	5 000 €
⇒ PIG « Habiter Mieux » (abondement de 500 €/dossier)	15 000 €
⇒ Autres subventions	3 900 €
TOTAL	74 500 €

Les subventions accordées par la CDC à des Associations doivent impérativement concerner des animations ayant une dimension effectivement intercommunale,

⑤ **Réhabilitation / Extension de la déchèrie :**

- **Validation des devis relatifs aux travaux de raccordement TELECOM :**

Le Conseil Communautaire valide, à l'unanimité, les devis suivants :

✓ **SDE 22 :**

Raccordement télécom sur poteau existant et pose d'un fourreau en tranchée seule et réfection en enrobé. Le coût des travaux de génie civil pour la pose des équipements s'élève à 960 € TTC.

.../...

⁽¹⁾ Sommes avancées dans le cadre des contrats Enfance / Jeunesse avec la CAF, mais remboursées par cet organisme.

✓ Orange :

Raccordement téléphonique (passage des câbles), conseil en Ingénierie, suivi de travaux et recette de conformité des infrastructures jusqu'au local. Le coût s'élève à 760 € HT (912 € TTC).

⑥ Eau Potable :

- Information sur la mission de maîtrise d'œuvre partielle pour les travaux de « Rue de l'Armor à Bourbriac » :

Rappel : La commune de Bourbriac va réaliser l'aménagement de la 3^{ème} tranche de travaux dans la rue de l'Armor. La canalisation d'eau potable étant en très mauvais état, ses travaux offrent l'opportunité de son renouvellement. Les travaux sont estimés à 30 000 €.

La délibération n°87/2015 du 15.10.2015, permettait de lancer la consultation concernant les travaux de renouvellement de la canalisation d'alimentation en eau potable et confiait la mission de maîtrise d'œuvre partielle à l'Atelier Courchinoux.

L'Atelier Courchinoux a informé la Commune de Bourbriac en novembre 2015 qu'il ne pouvait plus intervenir sur ce dossier suite à son placement en liquidation judiciaire.

La CDC a donc réalisée pour cette mission une nouvelle consultation.

Détail de la mission :

Phase PRO – étude de projet

Phase ACT – assistance pour la passation du marché de travaux

Sur proposition de la Présidente, le Conseil Communautaire à l'unanimité, retient le Bureau d'étude *ING Concept* pour un montant de 1 500 € HT, soit 1 800 € TTC (offre la moins-disante).

⑦ Déchets :

- Demande de renouvellement de dérogation à la collecte des ordures ménagères :

Suite au passage au monoflux au 1er janvier 2013, la CDC de Bourbriac avait obtenu une dérogation de trois ans, au règlement sanitaire départemental des Côtes-d'Armor, concernant l'organisation des collectes de ramassage des ordures ménagères. Cette organisation repose sur une alternance, tous les quinze jours, de la collecte des ordures ménagères résiduelles et de la collecte sélective.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord pour renouveler la demande de dérogation auprès de l'ARS, pour les trois prochaines années.

⑧ Construction de l'Atelier Relais sur la ZA du Courjou à Bourbriac :

- Validation de l'avenant présenté par M. Jean-Yves DANNO –Architecte relatif aux honoraires de maîtrise d'œuvre, suite à une modification du projet demandé par le Maître d'Ouvrage :

Par délibération n° 122-2014, le Conseil du 20.11.2014 a attribué le Marché de Maîtrise d'œuvre à M. Jean-Yves DANNO pour la construction de l'atelier relais sur la ZA du Courjou – Bourbriac, pour un forfait de rémunération provisoire de 16 000 € HT (19 200 € TTC), soit un taux de rémunération de 10 % calculé sur une enveloppe de travaux estimé à 160 000 € HT.

Le Maître d'Ouvrage (la CDC de Bourbriac) ayant fait le choix d'une isolation complète de l'atelier (pour permettre une plus grande polyvalence) :

- Isolation sous dallage béton,
- Façades en bardage double peau isolé,
- Couverture avec isolation sous étanchéité,

Les honoraires de l'architecte sont réactualisés sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de construction s'élevant à 186 000 € HT.

La CAO réunie ce 17.03.2016, accepte l'Avenant n° 1 présenté par M. Jean-Yves DANNO, dont le montant s'élève à 2 600 € HT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la décision de la CAO.

.../...

⑨ Réforme Territoriale :

- Validation du choix du Bureau d'Etudes retenu pour la réalisation de l'analyse financière et fiscale des 7 EPCI dans le cadre du projet de fusion :

Le nouveau Schéma de Coopération Intercommunale des Côtes d'Armor prévoit le rapprochement de 7 Communautés de Communes autour des pôles de Guingamp et de Paimpol.

Dans la perspective de création au 01.01.2017 d'une nouvelle Communauté d'Agglomération, le Comité de Pilotage, réunissant les représentants des différents EPCI, est chargé d'organiser et d'animer l'ensemble de la démarche.

Compte tenu de l'urgence de mener de manière concertée une étude financière et fiscale de ce rapprochement entre les 7 EPCI avant la consultation des Communes sur le projet d'Arrêté de périmètre du Préfet, le Comité de Pilotage du 10.02.2016 a proposé de donner mandat à Guingamp Communauté pour assurer les missions suivantes :

1. Etablir le dossier de consultation des prestataires couvrant l'ensemble du périmètre du projet,
2. Assurer le lancement de la consultation, la procédure de passation du marché et les opérations de sélection d'un prestataire,
3. Procéder à la mise au point et à la signature du Marché,
4. Assurer l'exécution du Marché.

Point sur la procédure en cours :

- Consultation en ligne jusqu'au 07.03.2016 à 14 heures pour la remise des offres,
- Commission d'Analyse des Offres le 14.03.2016 à 17 heures à Guingamp Communauté,

Pour le financement de l'étude, les honoraires et coûts relatifs aux missions seront répartis entre les EPCI qui contribueront au prorata de leur population, comme suit :

EPCI	Population 2012	% de répartition
CDC de Bégard	9 178	12,32 %
CDC Belle Isle en Terre	6 046	8,12 %
CDC de Bourbriac	6 175	8,29 %
Callac Argoat	6 227	8,36 %
Guingamp Communauté	21 896	29,40 %
Paimpol Goëlo	19 021	25,54 %
Pontrieux Communauté	5 930	7,96 %

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Donne mandat à Guingamp Communauté pour la passation et l'exécution du Marché d'Etude portant sur l'analyse financière et fiscale des 7 EPCI,
- Décide de contribuer aux frais et charges de l'étude au prorata de la population de son territoire,
- Approuve la grille de répartition fixant, pour chaque EPCI, le taux de sa contribution,
- Confie au Comité de Pilotage du projet de fusion, le contrôle de l'exécution du Marché en lien avec Guingamp Communauté.

- **Point d'information sur l'avancement du projet de fusion (relevé de conclusions du COPIL du 01.03.2016) :**

1. Méthode et calendrier :

- Trois réunions de COPIL (Comité de Pilotage) sont prévues jusque fin Juin
- Le prochain COPIL se tiendra vers la mi-avril ; un autre aura lieu fin Mai sur l'étude fiscale et financière.
- Une assemblée plénière se déroulera fin Juin, début Juillet avant la phase de délibération des communes (périmètre définitif).

.../...

2. Dates des réunions des groupes de travail :

- Eau & Assainissement : le mercredi 16.03.2016 à Pontrieux Communauté
- Personnes Agées : le vendredi 18.03.2016 à CDC de Belle Isle en Terre
- Voirie, Transport & Equipements : le Mardi 22.03.2016 à CDC Callac-Argoat
- Aménagement espace, Urbanisme, Habitat, Environnement : le mercredi 23.03 à CDC de Bégard
- Sports, Culture, Loisirs : le mercredi 23.03.2016 à Paimpol-Goëlo
- Développement Economique & Touristique : le mercredi 23.03.2016 à Guingamp Communauté
- Déchets ménagers : le jeudi 31 Mars 2016 à CDC de Bourbriac
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse : le mardi 5 Avril 2016 à Pontrieux Communauté.

Le bilan des propositions des groupes de travail sera présenté au COPIL de fin Mai.

3. Communication en direction des personnels ;

Une réunion d'information à destination du personnel de la CDC de Bourbriac est prévue le vendredi 25 Mars 2016 à 13h30.

⑩ Nouvelle décision à prendre concernant la participation de la CDC au projet réactualisé de Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) via le Pays de Guingamp :

Par délibération n° 103-2015 du 14.12.2015, le Conseil s'est prononcé favorablement à l'adhésion de la CDC de Bourbriac à la « Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat » (PLRH) via le Pays de Guingamp. Le Budget prévisionnel global sur 4 ans étant estimé à 800 565 €. Le montant de la participation de la CDC de Bourbriac serait de 3 551,34 € au titre de 2016.

Or, ce projet de mise en place d'une PLRH sur le périmètre du Pays de Guingamp n'a pas abouti suite aux votes des ECPI en Décembre 2015.

La Présidente informe l'Assemblée du projet réactualisé :

Le Bureau du Pays de Guingamp réuni en Janvier 2016 a relancé le débat en imaginant la PLRH sur un périmètre restreint (que les co-financeurs ADEME et Région accepteraient) sous réserve que le budget soit redimensionné et puisse être supporté par les 4 EPCI partants.

Comparaison des prestations proposées dans la Version 1 de la PLRH par rapport à la Version 2 :

<i>Ce qui était prévu dans la version à 8 EPCI</i>	<i>Ce qui pourrait être convenu dans la version à 4 EPCI</i>
Aménagement exemplaire d'un local (90 000 €)	Pas de réaménagement de local
Un renfort pour l'EIE (l'Espace Info Energie), 1 ETP dont ½ entièrement financé par l'ADEME et la Région)	Maintien d'un EIE pour ½ ETP (entièrement financé par l'ADEME et la Région).
1 ETP pour coordination et animation et ½ ETP pour accueil	½ ETP pour accueil et animation et ¼ ETP pour coordination et animation
Thermographie aérienne	Pas de thermographie aérienne (imaginer ce poste de dépense de façon accessoire à la PLRH et selon la demande des collectivités)
BP = 800 565 €	BP = 370 265 €

Les projections budgétaires de la PLRH sur 4 ans à 4 EPCI (sous réserve de validation des co-financements de l'ADEME et la Région) sont estimées à 370 265 €. Le montant de la participation de la CDC de Bourbriac serait de 4 217,70 € au titre de 2016.

Si la CDC de Bourbriac n'adhère pas à la PLRH, les 3 autres EPCI ne pourront pas adhérer non plus.

Après en avoir échangé le 03.03.2016, le Bureau Communautaire n'a pas souhaité donner une suite favorable à cette nouvelle version de la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat.

.../...

La Présidente demande au Conseil de se prononcer sur cette adhésion ou non.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de renoncer à l'adhésion à la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat via le Pays Guingamp, considérant que les prestations proposées dans le projet réactualisé (version 2) ne sont pas satisfaisantes. En conséquence, la délibération n° 103-2015 du 14.12.2015 est annulée.

11 Contrat Départemental de Territoire :

Les projets inscrits au Contrat Départemental de Territoire pour la période de 2016 à 2020 de la CDC de Bourbriac (CDC + les 10 Communes) ont été validés par le Conseil Départemental 22 réuni en session le 14.03.2016 (*voir annexe 3*). Pour rappel, l'enveloppe attribuée à la CDC + les 10 Communes est de 1 555 371 € réparti à 50 % pour l'EPCI et 50 % pour les Communes. Les projets sont répartis comme suit :

Projet d'intérêt Communautaire	954 646 €	61,38 %
Projet d'intérêt Local	560 093 €	36,01 %
TOTAL Projets présentés	1 514 739 €	97,39 %
<i>Reste disponible à affecter lors de revoyure</i>	40 632 €	2,61 %

En contrepartie du financement départemental pour les projets territoriaux prévus au Contrat, les Collectivités doivent s'engager dans 4 priorités, définies par le Département, comme suit :

- Participation de l'EPCI et des Communes à l'effort de solidarité sociale sur le territoire,
- Abondement annuel du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sur la base 0,50 €/habitant
- Implication des territoires au développement de l'approvisionnement local pour la restauration collective,
- Contribution au portail Dat'Armor (Open Data) pour les tous les EPCI et les Communes supérieurs à 3 500 habitants par la fourniture de jeux de données informatiques.

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'ensemble du projet de Contrat Départemental 2016-2020 ainsi que les contreparties attendues et autorise la Présidente à le signer.

12 Questions et informations diverses :

- **Prochaines réunions :**
 - ✓ Le mardi 29 Mars 2016 à 14h00 : Bureau CDC (SCOT)
 - ✓ Le jeudi 14 Avril à 18h00 : Conseil Communautaire (vote des CA 2015 et des Budgets 2016).

Les Membres,

**Le Secrétaire de Séance,
Christian BLAIZE.**

**La Présidente,
Claudine GUILLOU.**